Jarville
la Malgrange

CONSEIL MUNICIPAL
ORDRE DU JOUR

MARDI 9 AVRIL 2024 | 19 H 00

HÔTEL DE VILLE
Salon François Evrard
25, rue de la République

DIFFUSION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR INTERNET

INFORMATIONS CNIL

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, l'enregistrement vidéo des séances du conseil constitue un traitement, déclaré à la CNIL par inscription au registre des traitements de la commune. Ce traitement est placé sous la responsabilité du maire. Il a pour base légale l'intérêt public.

Toute personne peut s'opposer à la diffusion des images la concernant sur Internet.

L'intérêt légitime de la personne et l'intérêt public seront alors mis en balance pour déterminer la conduite à tenir.

Pour toute question sur ce traitement, merci de vous rapprocher de la déléguée à la protection des données de la Ville :

- par tél au 03 57 80 06 57

- ou par mail à cnil@grandnancy.eu

(coordonnées figurant sur le site internet de la ville).

Jarville
la Malgrange

Mesdames et Messieurs

Les Membres du Conseil Municipal

Jarville-la-Malgrange, le 3 avril 2024

MISSION REPRESENTATION ET DEMOCRATIE LOCALE
Nos Réf. : VM VB/2024
Affaire suivie par : Virginie BRUNGARD
Objet : Réunion du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

MARDI 9 AVRIL 2024 | 19 H 00

HÔTEL DE VILLE
Salon François Evrard
25, rue de la République

La séance du Conseil Municipal sera enregistrée.

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 mars 2024.
- Communication des décisions du Maire prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Présentation de la démarche de l'Atlas de la Biodiversité Métropolitaine (A.B.M.) - Résultats et enjeux locaux.

RAPPORTEUR : Monsieur GIACOMETTI, Adjoint

1. Finances Locales
   Budget Primitif 202
2. Finances Locales
   Autorisation de programme et crédits de paiement

Hôtel de Ville
25 rue de la République
BP 76
54 140 Jarville-la-Malgrange

03 83 15 84 00

contact@jarville-la-malgrange.fr

www.jarville-la-malgrange.fr

3. Finances Locales
   Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

4. Fonction Publique
   Adaptation du tableau des emplois

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Vincent MATHERON
Maire de Jarville-la-Malgrange

Jarville la Malgrange

COMMUNICATION AU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU MAIRE

DECISIONS RELATIVES AUX REGLEMENTS DE MARCHES ET CONTRATS (ART. L. 2122-22 4°)

Décision n°	Objets	Co-contractants	Montants
21/2024	Contrat de maintenance pour la porte automatique intérieure de l'Hôtel de Ville.	Société Record porte Automatique	490,80 € TTC
22/2024	Avenant N°1 au marché de réaménagement de l'Hôtel de Ville – Lot N°2 : cloisons-isolation-faux plafonds.	Entreprise ISO plaquiste SAS	Montant de l'avenant 780,00 € TTC Nouveau montant du marché 39 247,20 € TTC
23/2024	Avenant N°2 au marché de réaménagement de l'Hôtel de Ville – Lot N°6 : Electricité.	Entreprise SODEL	Montant de l'avenant 702,04 € TTC Nouveau montant du marché 56 707,60 € TTC
24/2024	Avenant N°2 au marché de réaménagement de l'Hôtel de Ville – Lot N°9 : Gros œuvre.	Entreprise SAS FIDAN	Montant de l'avenant 2 400,00 € TTC Nouveau montant du marché 51 360,00 € TTC
25/2024	Marchés concernant les travaux de transformation d'espaces de bureau du 1er étage de la Maison des Familles Olympe de Gouges.		

LOTS et ENTREPRISES	MARCHE DE BASE TTC
Lot 1 DEPOSE PLÂTRERIE SARL GALLOIS	31 099,40 €
Lot 2 MENUISERIES INTERIEURES MENUISERIE KELLER	30 888,70 €
Lot 3 ELECTRICITE A.E.N.	20 080,99 €
Lot 4 PLOMBERIE SANITAIRE VMC BAINVILLE SARL	7 129,51 €
Lot 4 BIS CHAUFFAGE BAINVILLE SARL	14 951,16 €
Lot 5 FAÏENCE/SOLS SOUPLES JEAN BERNARD REVETEMENTS	7 922,64 €
Lot 6 PEINTURE AL'RENOV	9 210,00 €
TOTAL	**121 282,40 € TTC**

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de la communication des décisions du Maire.

Jarville la Malgrange

PROJET N°1

FINANCES LOCALES

BUDGET PRIMITIF 2024

RAPPORTEUR : Monsieur GIACOMETTI, Adjoint

EXPOSE DES MOTIFS :

L'assemblée délibérante est invitée à examiner le projet de budget primitif 2024 en prenant connaissance du rapport de présentation y afférent.

L'article L. 2311-5 du code général des collectivités territoriales dispose que les résultats comptables de l'exercice écoulé sont affectés sur décision de l'assemblée délibérante, après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Cependant, ces résultats peuvent être estimés avant le vote du compte administratif et être repris, en totalité, par anticipation dans le budget primitif. Si le compte administratif voté ultérieurement fait apparaître une différence avec les montants repris par anticipation, l'assemblée délibérante procédera à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif. En tout état cause, une délibération d'affectation définitive du résultat interviendra après le vote du compte administratif, qu'il y ait ou non différence avec la reprise anticipée.

Il est ainsi proposé d'intégrer dans le budget primitif 2024, par anticipation, les résultats de l'exercice 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
EST INVITÉ À :

APPROUVER : la reprise anticipée des résultats 2023 de fonctionnement et d'investissement au budget primitif 2024, ainsi que la prévision d'affectation suivante :

Résultat de la Section de Fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2023 (A)	27 537,68 €
Résultats antérieurs reportés (B)	2 340 694,78 €
Résultat à affecter (A + B)	**2 368 232,46 €**
Résultat de la Section d'Investissement	
Résultat de l'exercice 2023 (C)	- 2 260 809,29 €
Résultats antérieurs reportés (D)	3 992 854,16 €
Résultat hors RAR (C+D+E)	**1 732 044,87 €**
Solde des restes à réaliser de la Section d'Investissement (F)	- 1 060 348,74 €
Excédent d'investissement (C + D + E + F)	**671 696,13 €**
AFFECTATION :	
1. Excédent d'Investissement au R001 :	**1 732 044,87 €**
2. Affectation en Investissement (compte 1068) :	**407 203,47 €**
3. Excédent de Fonctionnement au R002 :	**1 961 028,99 €**

VOTER : le budget primitif 2024 conformément aux dispositions retenues par délibération en date du 12 décembre 2023 et qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	12 120 342,99 €	Dépenses	8 168 607,82 €
Recettes	12 120 342,99 €	Recettes	8 168 607,82 €

Total BP 2024 : 20 288 950,81 €

Jarville la Malgrange

PROJET N°2

FINANCES LOCALES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur GIACOMETTI, Adjoint

EXPOSE DES MOTIFS :

La création d'autorisations de programme et leur ventilation en crédits de paiement permet à la Commune de ne pas engager, sur un seul exercice comptable, l'intégralité d'une dépense pluriannuelle d'investissement mais seulement les dépenses à régler au cours de l'exercice. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Chaque autorisation de programme précise son objet, son montant, sa durée et la réalisation prévisionnelle, par exercice, de ses crédits de paiement. La somme des crédits de paiement doit correspondre au montant de l'autorisation de programme.

Les autorisations de programme et leurs crédits de paiement ont vocation à être créés ou actualisés chaque année, au moment de l'adoption du budget de l'exercice ou lors de toute modification budgétaire dans l'année pour tenir compte, d'une part, des dépenses réalisées durant le dernier exercice et, d'autre part, des ajustements nécessaires en cours de programme.

Les modifications proposées par la présente délibération sont les suivantes :

- AP 544 Cité du Faire : ventilation des crédits de paiements ;
- AP 545 Pôle scolaire Marcelle et Léon BORREDON : ventilation des crédits de paiements ;
- AP 549 Ecole décarbonnée : ventilation des crédits de paiements ;
- AP 554 Bois de Renémont - Sentiers de promenade : ventilation des crédits de paiements.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
EST INVITE À :

APPROUVER : la ventilation des crédits de paiement des autorisations de programme selon le tableau annexé.

DELIBERATION DU 9 AVRIL 2024
VENTILATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

	Montant des **Autorisations de Programme**	Ventilation annuelle **(Crédits de Paiement)**									
		2022		***2023***		***2024***		***2025***		***2026***	
AP 544 Cité du Faire	296 950,80 €	*Chap. 23*	56 950,80 €	*Chap. 23*	71 047,35 €	*Chap. 23*	90 000,00 €	*Chap. 23*	78 952,65 €	*Chap. 23*	- €
AP 545 Pôle scolaire Marcelle et Léon Borredon	15 280 000,00 €			*Chap. 21*		*Chap. 21*	898 200,00 €	*Chap. 21*	- €	*Chap. 21*	- €
				Chap. 23	512 769,92 €	*Chap. 23*	2 298 960,00 €	*Chap. 23*	8 731 800,00 €	*Chap. 23*	2 838 270,08 €
AP 549 Ecole décarbonnée	1 261 530,00 €	*Chap. 21*	- €	*Chap. 21*	87 435,25 €	*Chap. 21*	162 600,42 €	*Chap. 21*	- €	*Chap. 21*	- €
		Chap. 23	254 850,52 €	*Chap. 23*	398 266,71 €	*Chap. 23*	358 377,10 €	*Chap. 23*	- €	*Chap. 23*	- €
AP 554 Bois de Renémont - Sentiers de promenade	120 000,00 €	*Chap. 23*	- €	*Chap. 23*	- €	*Chap. 23*	54 000,00 €	*Chap. 23*	33 000,00 €	*Chap. 23*	33 000,00 €

Jarville la Malgrange

PROJET N°3

FINANCES LOCALES

FISCALITE LOCALE 2024

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

RAPPORTEUR : Monsieur GIACOMETTI, Adjoint

EXPOSE DES MOTIFS :

Conformément à l'article 1636 B sexies du code général des impôts, le Conseil Municipal, fixe tous les ans, le taux des taxes directes locales.

Le schéma de financement des collectivités territoriales issu de la refonte de la fiscalité locale prévue par la loi de finances pour 2020 est entré en vigueur en 2021. La taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes. La compensation de la perte de cette recette est réalisée par la perception de la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) départementale sur le territoire de la commune. Afin d'assurer une compensation intégrale des communes, un mécanisme de coefficient correcteur est ensuite appliqué.

Les résidences secondaires et les logements vacants ne sont pas concernés par la réforme et sont imposés, depuis 2023, au taux de la taxe d'habitation voté par le Conseil Municipal.

Pour garantir à la fois la continuité du service public, la poursuite du projet de transformation engagé en début de mandat et le maintien d'une trajectoire financière soutenable, plusieurs leviers ont été levés dans la construction du budget 2024 :

- L'approfondissement du plan d'économies engagé sur 2020-2023 par un nouveau volet complémentaire aux actions déjà menées ;

- L'investissement massif dans la rénovation énergétique et la performance thermique des bâtiments ;

- La diversification et l'attractivité de l'offre de services ;

- La mobilisation temporaire du levier fiscal pour couvrir les dépenses d'énergie en attente du bénéfice des retours des investissements à réaliser et des actions à mener.

Ainsi, il est proposé de recourir au levier fiscal, avec une augmentation de 3,76 points du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) qui permet de préserver la capacité financière de la Commune à agir pour l'avenir.

Les règles de lien entre les taxes locales amènent à augmenter la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) de 2,59 points et la taxe sur les habitations résidentielles secondaires (THRS) de 1,53 points.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
EST INVITÉ À :

VOTER : les taux d'imposition 2024 suivants :

Taxe sur le foncier bâti (TFB)	=	35,35 %
Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	=	24,39 %
Taxe d'habitation (TH)	=	14,39 %

Jarville la Malgrange

PROJET N°4

FONCTION PUBLIQUE

ADAPTATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

RAPPORTEUR : Monsieur GIACOMETTI, Adjoint

EXPOSE DES MOTIFS :

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique (CGFP), les emplois de chaque collectivité sont créés par son assemblée délibérante. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.

Dans le cadre du projet visant à transférer en régie les activités périscolaires, il est impératif d'ajuster la structure des postes pour soutenir efficacement cette nouvelle responsabilité confiée à la Direction des Solidarités et des Familles, en respectant la logique du Projet Educatif Territorial. Cette démarche vise donc à garantir une continuité éducative entre les projets en lien avec la sphère enseignante et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Cette nouvelle organisation permet de renforcer les compétences municipales afin de mieux répondre aux besoins des citoyens.

Pour atteindre cet objectif, un poste de Coordinateur PedT, périscolaire et extrascolaire est créé dans la filière administrative et de l'animation sur tous les grades des adjoints territoriaux d'animation, des adjoints administratifs territoriaux, des animateurs territoriaux et des rédacteurs territoriaux.

Après avis du Comité social territorial en date du 4 avril 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
EST INVITÉ À :

ADAPTER : le tableau des emplois ci-joint.

CONFIRMER : que les crédits nécessaires seront prévus au chapitre 012 du Budget.

Direction	Service	Emploi	Filière	Cadre d'emploi dont l'Agent peut relever		Délibération du 15/03/24	[redacted]	Evolution	*Détail TNC*
DG	Direction	Directeur Général des Services Directrice Générale des Services (emploi fonctionnel)	Administrative	• Carrière de détachement : Directeur Général des Services strate 10 000 à 20 000 habitants ; • Carrière d'origine : Attachés Territoriaux : Attaché, Attaché Principal, Attaché Hors classe ou Ingénieurs Territoriaux : Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
DGAS	Direction	Directeur / Directrice Général Adjoint des Services (emploi fonctionnel)	Administrative Technique	• Carrière de détachement : Directeur Général Adjoint des Services strate 10 000 à 20 000 habitants ; • Carrière d'origine : Attachés Territoriaux : Attaché, Attaché Principal, Attaché Hors classe ou Ingénieurs Territoriaux : Ingénieur, Ingénieur principal, Ingénieur hors classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- -	
LOG	Logistique	Assistant / Assistante logistique Sécurité des bâtiments	Administrative Technique	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe ; • Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- -	
LOG	Logistique	Référent / Référente informatique	Administrative Technique	2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe ; • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe ; • Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe ; • Agents de Maîtrise Territoriaux : Agent de Maîtrise, Agent de Maîtrise Principal	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- -	
FIN-MP	Finances Marchés publics Subventions	Responsable du Service Finances - Marchés publics	Administrative	• Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe ; • Attachés Territoriaux : Attaché.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
FIN-MP	Finances Marchés publics Subventions	Contrôleur de gestion et chargé de l'évaluation des politiques publiques	Administrative	• Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe ; • Attachés Territoriaux : Attaché.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
FIN-MP	Finances Marchés publics Subventions	Assistant / Assistante ressources humaines et finances	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe ; • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	1 - *1*	1 - *1*	- - -	*1 : 14/35h*

Légende:

NB: Nombre

TC: Temps Complet

Direction	Service	Emploi	Filière	Cadre d'emploi dont l'Agent peut relever		Délibération du 15/03/24	[redacted]	Evolution	*Détail TNC*
FIN-MP	Finances Marchés publics Subventions	Agent de gestion budgétaire, financière et comptable	Administrative Technique	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe ; • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe ; • Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe ; • Agents de Maitrise Territoriaux : Agent de Maitrise, Agent de Maitrise Principal ; • Techniciens Territoriaux : Technicien, Technicien Principal 2ème classe, Technicien Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
RH	Ressources humaines	Responsable du Service Ressources Humaines	Administrative	• Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe ; • Attachés Territoriaux : Attaché.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
RH	Ressources humaines	Chargé / Chargée carrières parcours professionnels et formations	Administrative	• Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe ;	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
RH	Ressources humaines	Chargé / Chargée carrières et rémunérations	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe ; • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
RH	Ressources humaines	Assistant / Assistante ressources humaines et finances	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe ; • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe.	NB *TC* *TNC*	1 - *1*	1 - *1*	- - -	*1 : 21/35h*
RH	Ressources humaines	Assistant / Assistante ressources humaines et rémunérations	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
PAT	Patrimoine	Responsable du service patrimoine	Technique	• Techniciens Territoriaux : Technicien, Technicien Principal 2ème classe, Technicien Principal 1ère classe ; • Ingénieur Territorial : Ingénieur, Ingénieur Principal, Ingénieur hors classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
PAT	Patrimoine	Assistant / Assistante administrative	Administrative Technique	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe ; • Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
PAT	Patrimoine	Gestionnaire équipe entretien - gardiennage	Administrative Technique	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe ; • Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe ; • Agents de Maitrise Territoriaux : Agent de Maitrise, Agent de Maitrise Principal.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	

Direction	Service	Emploi	Filière	Cadre d'emploi dont l'Agent peut relever		Délibération du 15/03/24		Evolution	*Détail TNC*
PAT	Patrimoine	Agent d'entretien	Technique	• Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	15 *9* *6*	15 *9* *6*	- - -	1 : 27,5/35h 3 : 24,5/35h 1 : 23/35h 1: 17,5/35h
PAT	Patrimoine	Gardien	Technique	• Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	5 *5* -	5 *5* -	- - -	
PAT	Patrimoine	Chef / Cheffe d'équipe du centre de maintenance	Technique	• Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe ; • Agents de Maitrise Territoriaux : Agent de Maitrise, Agent de Maitrise Principal ; • Techniciens Territoriaux : Technicien, Technicien Principal 2ème classe, Technicien Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
PAT	Patrimoine	Adjoint / Adjointe au chef d'équipe du centre de maintenance	Technique	• Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe ; • Agents de Maitrise Territoriaux : Agent de Maitrise, Agent de Maitrise Principal.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
PAT	Patrimoine	Agent technique polyvalent	Technique	• Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe ; • Agents de Maitrise Territoriaux : Agent de Maitrise, Agent de Maitrise Principal.	NB *TC* *TNC*	7 *7* -	7 *7* -	- -	
VOIR	Service voirie	Assistant / Assistante de gestion administrative	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
VOIR	Service voirie	Chef / Cheffe d'équipe Service Propreté	Technique	• Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe ; • Agents de Maitrise Territoriaux : Agent de Maitrise, Agent de Maitrise Principal ; • Techniciens Territoriaux : Technicien, Technicien Principal 2ème classe, Technicien Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
VOIR	Service voirie	Agent du service voirie et propreté	Technique	• Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe ; • Agents de Maitrise Territoriaux : Agent de Maitrise, Agent de Maitrise Principal.	NB *TC* *TNC*	3 *3* -	3 *3* -	- - -	
AEP	Aménagement et de l'écologie paysagère	Chargé / Chargée de l'aménagement et de l'écologie paysagère	Technique	• Agents de Maitrise Territoriaux : Agent de Maitrise, Agent de Maitrise Principal ; • Techniciens Territoriaux : Technicien, Technicien Principal 2ème classe, Technicien Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- -	

Direction	Service	Emploi	Filière	Cadre d'emploi dont l'Agent peut relever		Délibération du 15/03/24		Evolution	*Détail TNC*
AEP	Aménagement et de l'écologie paysagère	Agent technique espaces verts et serres municipales	Technique	• Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe ; • Agents de Maitrise Territoriaux : Agent de Maitrise, Agent de Maitrise Principal.	NB	7	7		
					TC	*7*	*7*		
					TNC	-	-	-	
DP	Direction	Directeur / Directrice des Proximités	Police	• Agents de Police Municipale : Gardien-Brigadier de Police Municipale, Brigadier-Chef principal de Police Municipale ; •Chef de Service de Police Municipale : Chef de Service de Police Municipale, Chef de Service de Police Municipale Principal 2ème classe, Chef de Service de Police Municipale Principal 1ère classe.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	
DP	Proximité	Assistant / Assistante de gestion administrative	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe.	NB	0,5	0,5	-	
					TC	*0,5*	*0,5*	-	
					TNC	-	-	-	
DP	Sécurité Tranquillité Salubrité	Policier Municipal	Police	• Agents de Police Municipale : Gardien-Brigadier de Police Municipale, Brigadier-Chef principal de Police Municipale.	NB	2	2	-	
					TC	*2*	*2*	-	
					TNC	-	-	-	
DP	Sécurité Tranquillité Salubrité	Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)	Administrative Technique	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe ; • Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe.	NB	3	3		
					TC	*3*	*3*		
					TNC	-	-	-	
DP	Sécurité Tranquillité Salubrité	Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) Agent de la brigade verte	Administrative Technique	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe ; • Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	
DP	Guichet unique	Responsable de l'Etat Civil et des services à la population Coordonateur du guichet unique	Administrative	• Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	
DP	Guichet unique	Agent administratif domaine public, stationnement et urbanisme	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe.	NB	0,5	0,5	-	
					TC	*0,5*	*0,5*	-	
					TNC	-	-	-	
DP	Guichet unique	Agent administratif d'état civil	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe.	NB	3	3	-	
					TC	*3*	*3*	-	
					TNC	-	-	-	

TNC:	Temps Non Complet
En rouge	Ajout/ Modification

Direction	Service	Emploi	Filière	Cadre d'emploi dont l'Agent peut relever		Délibération du 15/03/24	[redacted]	Evolution	*Détail TNC*
DP	Guichet unique	Agent administratif / Agent d'accueil	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe.	NB	2	2	-	
					TC	*2*	*2*	-	
					TNC	-	-	-	
DP	Guichet unique	Conseiller numérique	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe ; • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe.	NB	1	1		
					TC	*1*	*1*		
					TNC	-	-	-	
SG	Secrétariat Général	Sécrétaire général	Administrative Technique	• Attachés Territoriaux : Attaché ; Attaché Principal • Ingénieurs Territoriaux : Ingénieur, Ingénieur Principal	NB	1	1		
					TC	*1*	*1*		
					TNC	-	-	-	
SG	Secrétariat Général	Assistant / Assistante de gestion administrative Secrétariat Général	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	
SG	Secrétariat Général	Animateur / Animatrice de réseaux sociaux et communautés numériques	Technique Administrative	• AdjointsTechniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe. • Agents de Maitrise Territoriaux : Agent de Maîtrise, Agent de maîtrise Principal • Techniciens Territoriaux : Technicien, Technicien Principal de 2ème classe, Technicien Principal de 1ère classe • Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal de 2ème classe, Adjoint Administratif Principal de 1ère classe • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal de 2ème classe, Rédacteur Principal de 1ère classe	NB	1	1		
					TC	*1*	*1*		
					TNC	-	-	-	
SG	Démocratie Locale	Chargé / Chargée de mission Démocratie locale et participation citoyenne	Administrative	• Attachés Territoriaux : Attaché ; • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	

Direction	Service	Emploi	Filière	Cadre d'emploi dont l'Agent peut relever		Délibération du 15/03/24	[redacted]	Evolution	*Détail TNC*
SG	Transition écologique	Chargé / chargée de la transition écologique	Administrative Technique	• Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe ; • Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe ; • Techniciens Territoriaux : Technicien, Technicien Principal 2ème classe, Technicien Principal 1ère classe.	NB	1	1		
					TC	*1*	*1*		
					TNC	-	-	-	
DSF	Direction	Directeur / Directrice des Solidarités et des Familles Coordinatrice Famille et Parentalité	Administrative Sociale Médico-sociale	• Attachés Territoriaux : Attaché ; • Conseillers Territoriaux Socio-éducatifs : Conseiller Socio-éducatif ; • Puéricultrices Cadres de Santé Territoriales : Puéricultrices Cadre de Santé, Puéricultrice Cadre Supérieur de Santé.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	
DSF	Solidarités et Familles	Assistant / Assistante de gestion administrative	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	
DSF	Politique de la ville	Chargée de mission / Coordinateur politique de la ville, des politques d'emploi et d'insertion	Administrative Technique	• Attachés Territoriaux : Attaché ; • Ingénieurs Territoriaux : Ingénieur.	NB	1	1		
					TC	*1*	*1*		
					TNC	-	-	-	
DSF	Animation et développement social enfance - jeunesse	Chargé / Chargée de projets d'animation et de développement social enfance-jeunesse	Administrative Sociale Animation	• Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe ; • Attachés Territoriaux : Attaché ; • Conseillers Territoriaux Socio-éducatifs : Conseiller socio-éducatif ; • Animateurs Territoriaux : Animateur, Animateur Principal 2ème classe, Animateur Principal 1ère classe.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	
DSF	Vie scolaire et périscolaire	Responsable du service vie scolaire	Administrative	• Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	
DSF	Vie scolaire et périscolaire	Assistant / Assistante administratif des services périscolaires et de la vie scolaire	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	
DSF	Vie scolaire et périscolaire	Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)	Médico-sociale	Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles : ATSEM Principal 2ème classe, ATSEM Principal 1ère classe.	NB	11	11	-	
					TC	*11*	*11*	-	
					TNC	-	-	-	
DSF	Ludothèque	Directeur / Directrice de la ludothèque	Administrative Animation	• Adjoints Territoriaux d'Animation : Adjoint d'Animation, Adjoint d'Animation Principal 2ème classe, Adjoint d'Animation principal 1ère classe ; • Animateurs Territoriaux : Animateur, Animateur Principal 2ème classe, Animateur Principal 1ère classe.	NB	1	1	-	
					TC	*1*	*1*	-	
					TNC	-	-	-	

Direction	Service	Emploi	Filière	Cadre d'emploi dont l'Agent peut relever		Délibération du 15/03/24	[redacted]	Evolution	*Détail TNC*
DSF	Ludothèque	Animateur / Animatrice Loisirs de la Ludothèque	Administrative Technique Animation	• Adjoints Territoriaux d'Animation : Adjoint d'Animation, Adjoint d'Animation Principal 2ème classe, Adjoint d'Animation principal 1ère classe ; • Adjoints Techniques Territoriaux : Adjoint Technique, Adjoint Technique Principal 2ème classe, Adjoint Technique Principal 1ère classe ; • Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	2 *2* -	2 *2* -	- - -	
DSF	Centre de Loisirs et de l'Enfance	Directeur / Directrice du Centre de Loisirs et de l'Enfance de Jarville-la- Malgrange (CLEJ)	Animation	•Adjoints Territoriaux d'Animation : Adjoint d'Animation, Adjoint d'Animation Principal 2ème classe, Adjoint d'Animation principal 1ère classe ; • Animateurs Territoriaux : Animateur, Animateur Principal 2ème classe, Animateur Principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
DSF	Centre de Loisirs et de l'Enfance	Directeur / Directrice Adjoint du Centre de Loisirs et de l'Enfance de Jarville- la-Malgrange (CLEJ)	Animation	• Adjoints Territoriaux d'Animation : Adjoint d'Animation, Adjoint d'Animation Principal 2ème classe, Adjoint d'Animation principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
DSF	PEDT Périscolaire Extrascolaire	Coordinateur / Coordinatrice PEDT, extrascolaire et periscolaire	Administrative Animation	• Adjoints Territoriaux d'Animation : Adjoint d'Animation, Adjoint d'Animation Principal 2ème classe, Adjoint d'Animation principal 1ère classe ; • Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1ère classe ; • Animateurs Territoriaux : Animateur, Animateur Principal 2ème classe, Animateur Principal 1ère classe ; Rédacteurs Territoriaux ; • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteir Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe,	NB *TC* *TNC*	- - -	1 *1* -	+ 1 *+ 1* -	
DA	Direction	Directeur / Directrice de l'Attractivité	Administrative Technique	• Attachés Territoriaux : Attaché ; • Ingénieurs Territoriaux : Ingénieur.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	 -	
DA	Attractivité	Chargé / Chargée de développement de la Cité du faire	Administrative Culturelle	• Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques : Assistant de conservation, Assistant de conservation principal de 2ème classe, Assistant de conservation principal de 1ère classe. • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe ;	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
DA	Attractivité	Chargé / Chargée de développement des politiques culturelles et de la vie associative	Administrative	• Adjoints Administratifs Territoriaux : Adjoint Administratif, Adjoint Administratif Principal 2ème classe, Adjoint Administratif Principal 1er classe. • Rédacteurs Territoriaux : Rédacteur, Rédacteur Principal 2ème classe, Rédacteur Principal 1ère classe ;	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	- - -	
DA	Jeunesse	~~Coordinateur / Coordinatrice sport scolaire~~ Chargé de développement des politiques sportives	Sportive	• Opérateur Territoriaux des Activités Physiques et Sportives : Opérateur des APS, Opérateur des APS qualifié, Opérateur des APS Principal ; • Educateur des Activités Physiques et Sportives Territoriales : Educateur des APS, Educateur des APS principal 2ème classe, Educateur des APS principal 1ère classe.	NB *TC* *TNC*	1 *1* -	1 *1* -	 -	
					NB *TC* *TNC*	104 *96* *8*	105 *97* *8*	- - -	